

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2021.

L'an deux mil vingt et un, le quatre février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Pompain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Christiane BAILLY, Maire.

Date de convocation le 27 janvier 2021. La séance est ouverte à 20 heures 33.

Secrétaire de séance : Monsieur Ousmane SISSOKO

Présents : Madame Christiane BAILLY, Monsieur Ousmane SISSOKO, Monsieur Jean-Marie VIVIER, Madame Sandrine POMMIER, Madame Valérie GOULARD, Madame Carole BILLON, Monsieur Didier MICHAUD, Madame Hélène SICAUD, Madame Sylvie PREVOST, Monsieur Laurent RENAUDET, Madame France-Elizabeth VANIER, Monsieur Hubert LEVESQUE, Madame Mireille BICHON, Monsieur Patrick SAUVAGET.

Excusés : Madame Marie-Perrine LETANG

Pouvoir : Madame LETANG a donné pouvoir à Madame BAILLY

Ordre du jour

- 1- Vote du budget primitif 2021.
- 2- Délibération portant sur les tarifs de la cantine et de la garderie.
- 3- Délibération portant sur la mise en location du 15 rue des écoles.
- 4- Délibération portant sur l'achat de mobiliers pour la bibliothèque.
- 5- Délibération portant sur le droit de préemption pour les parcelles AD 9 ; AD 422 et 424 ; AH 144.
- 6- Point voirie
- 7- Point sur le projet d'aménagement du centre bourg.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 3 décembre 2020.

1- Vote du budget primitif 2021.

Monsieur Ousmane SISSOKO, 1^{er} adjoint, présente la proposition de la commission des finances pour le budget 2021.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
COMPTES	DENOMINATION	PREVU EN 2020	EMIS EN 2020	Proposition 2021
011	CHARGES A CARACTERES GENERAUX	212 250,00 €	159 980,51 €	268 830,00 €
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK	93 800,00 €	82 959,08 €	112 800,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	98 150,00 €	63 472,36 €	135 030,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17 800,00 €	11 132,07 €	18 500,00 €
63	IMPOTS TAXES	2 500,00 €	2 417,00 €	2 500,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	273 144,94 €	270 786,46 €	272 195,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63	IMPOTS TAXES	4 250,00 €	3 618,01 €	4 250,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	268 894,94 €	267 168,45 €	267 945,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	62 800,00 €	61 590,13 €	73 500,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	14 000,00 €	13 962,30 €	12 215,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00 €	0,00 €	500,00 €
73923	REVERSEMENT	49 292,00 €	49 292,00 €	49 292,00 €
022	Dépenses imprévues	11 004,83 €		17 192,63 €
023	Virement à la section d'investissement	147 624,97 €		85 872,85 €
	TOTAL	770 616,74 €	555 611,40 €	779 597,48 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
COMPTES	DENOMINATION	PREVU 2020	EMIS en 2020	Proposition 2021
64	CHARGES DU PERSONNEL	916,16 €	1 610,16 €	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	45 200,00 €	43 944,74 €	55 036,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	410 156,19 €	416 030,72 €	410 877,56 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	174 547,00 €	175 893,94 €	179 297,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	16 350,00 €	16 078,65 €	20 350,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	394,12 €	9,12 €	0,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		268,32 €	6 000,00 €
002	Excédent reporté	123 053,27 €		108 036,92 €
	TOTAL	770 616,74 €	653 835,65 €	779 597,48 €

INVESTISSEMENT DE DEPENSES			INVESTISSEMENT DE RECETTES		
ARTICLES	DENOMINATION	PREVU	ARTICLES	DENOMINATION	PREVU
1	Solde d'excédent négatif	70 952,49 €	1068	Excédent de fonctionnement	113 240,60 €
1641	Capital	65 000,00 €	10222	FCTVA	14 000,00 €
2111			10226	Taxe d'aménagement	3 000,00 €
21318	Assainissement mairie et la Poste	5 000,00 €	21	virement de la section d'investissement	85 872,85 €
2132	Logement 4 et 6 rue de la croix guérin (+assainissement) Boulangerie : salle de bain	20 000,00 €			
21538	Autres réseaux	5 739,00 €	1323	Sub Département	2 366,15 €
2184	meubles scolaires + bibliothèque	3 500,00 €			
2188					
261	Participation SPL Sarcel	6 000,00 €			
	Toiture cantine				
	toiture bibliothèque				
	retable				
	Aménagement cimetière				
	TOTAL prévu	176 191,49 €		TOTAL prévu	218 479,60 €

RESTE A REALISER					
DEPENSES			RECETTES		
2031	Frais d'étude (aménagement bou)	40 600,32 €			
2152	Installation voirie	1 687,79 €			
	TOTAL	42 288,11 €		TOTAL	0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par voix pour, adopte le budget 2021.

2- Délibération portant sur les tarifs de la cantine et de la garderie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe les tarifs de la restauration périscolaire et de la garderie à compter du 1^{er} Février 2021.

Restauration périscolaire :

- Repas enfants : 2,90 € (contre 2.85 € en 2020)
- Repas adulte : 4,02 € (contre 3.95 € en 2020)

Les tarifs du service de garderie périscolaire sont maintenus :

- Matin : 1 €
- Soir : 2,65 € (goûter inclus)
- Mercredi midi : 1 €

3- Délibération portant sur la mise en location du 15 rue des écoles.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le loyer du logement 15 rue des écoles avec effet à compter du 01/03/2021.

Le Conseil Municipal décide :

- De fixer le loyer du logement 15 rue des écoles à 600 €.

4- Délibération portant sur l'achat de mobiliers pour la bibliothèque.

Madame le Maire présente le devis pour l'achat de mobiliers pour la bibliothèque.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'accepter le devis de la SARL Quadra Concept, domiciliée 1 rue du bois d'Hure, 17140 Lagord, pour un montant de 1980.80 € H.T. (mille neuf cent quatre-vingt euros et quatre-vingt centimes hors taxes).
- de mandater Madame le Maire pour signer le devis,
- d'inscrire la somme à l'article 2184 en dépenses d'investissement.

5- Délibération portant sur le droit de préemption pour les parcelles AD 9 ; AD 422 et 424 ; AH 144.

Madame le Maire présente la demande d'acquisition de biens soumis à un droit de préemption.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles :
 - o AD 9
 - o AD 422 et 424
 - o AH 144
- De mandater Madame le Maire pour notifier aux notaires la décision du conseil.

6- Point voirie

Une partie des travaux prévus en 2020 est reportée en 2021, du aux intempéries, pour la somme de 23415,06 € TTC.

Monsieur Jean-Marie Vivier, adjoint à la voirie, présente la proposition de la commission voirie pour les travaux de 2021 :

- Eaux pluviales à Beauvais : 10 000,00 € TTC
- Mur de soutènement rue de la place : 4 998,71 € TTC
- Sécurisation des ponts à Draye : 14 280,00 € TTC

7- Point sur le projet d'aménagement du centre bourg.

Madame le Maire fait un point de situation sur l'avancée du projet d'aménagement du centre bourg.